

Initiative Panafricaine pour la Transformation Digitale de l'EFTP et des Systèmes de Développement des Compétences en Afrique.

« *Etat des lieux et perspectives en matière de transformation digitale de l'EFTP et des systèmes de développement de compétences en Afrique sub-saharienne* »

Note de présentation

Avril 2021

1. Contexte et justification

La digitalisation et l'intégration des nouvelles technologies représente un des principaux défis futurs pour les dispositifs d'EFTP au niveau global. Une transition digitale efficace permettrait en effet aux systèmes de développement de compétences de mieux répondre aux exigences en constante évolution des marchés du travail en fournissant aux jeunes des compétences pertinentes. Depuis 2020, le contexte pandémique a renforcé la nécessité d'une transition digitale des dispositifs d'EFTP dans le monde entier, montrant l'énorme potentiel de digitalisation de l'EFTP et dégageant des bonnes pratiques en fonction des spécificités de chaque contexte.

En dépit d'un fort retard digital en termes généraux, **les opportunités d'une véritable transition digitale pour des systèmes d'EFTP en Afrique sub-saharienne sont considérables**. Cependant, au stade actuel les décideurs, les planificateurs ainsi que les gestionnaires des dispositifs nationaux ne disposent pas d'une base de connaissance empirique leur permettant d'orienter leurs décisions. L'absence de recherches ciblées et notamment d'un véritable état des lieux sur la question de la digitalisation de l'EFTP en Afrique représente dans ce sens une lacune majeure au stade actuel.

Une meilleure exploitation des technologies à disposition peut renforcer les systèmes de développement de compétences, menant une meilleure adéquation formation-emploi dans le futur. Des dispositifs dotés d'un plus haut taux de digitalisation pourraient fournir une contribution directe aux ODD. Cela vaut en particulier pour le progrès dans l'ODD 4, grâce à une expansion prononcée de l'accès à l'éducation à travers des économies d'échelle favorisant une plus grande équité. Augmenter les opportunités d'emploi pour les jeunes avec un accent sur les compétences du XXIème siècle est également un atout pour atteindre l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique.

Dans le cadre de la stratégie continentale pour l'éducation de l'Union Africaine ([CESA 2016-2025](#)), l'UNESCO a pris le lead sur les questions liées à la digitalisation de l'EFTP et des systèmes de développement de compétences. A ce but, l'UNESCO et ses partenaires notamment la BAD, GIZ, IDEP/ECA, IFEF, GIZ et AUDA-NEPAD a mis sur pied depuis janvier 2021 l'**Initiative panafricaine**

pour la transformation digitale de l'EFTP et des systèmes de développement des compétences en Afrique” qui vise à créer un écosystème favorable à une véritable transformation digitale de l'EFTP et des systèmes de développement des compétences en Afrique en lien avec l'agenda 2030 pour l'Education.

Dans le cadre de cette initiative de portée continentale, l'une des six composantes est relative à la mise sur pied « **d'un mécanisme régulier et pérenne d'évaluation, de monitoring et d'échanges sur les avancées en matière de transformation digitale de l'EFTP et des systèmes de développement des compétences dans les pays africains** ». Cette composante comprend entre autre (i) la mise sur pied et l'animation d'une plateforme en ligne d'échange et de partage de ressources et de connaissances, (ii) l'organisation de webinaires/conférences régionaux et (iii) la production à des périodicités régulières de rapports nationaux, régionaux et continental sur l'état de la transformation digitale de l'EFTP et des systèmes de développement des compétences respectivement dans les pays, les communautés économiques et l'Afrique.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités de cette dernière sous-composante que le bureau pour l'Afrique de l'Institut pour la planification de l'éducation (IPE-UNESCO Dakar) s'est associé à l'initiative pour soutenir la publication d'un rapport continental sur « ***l'état des lieux et les perspectives en matière de transformation digitale de l'EFTP et des systèmes de développement de compétences en Afrique*** ».

2. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cet état des lieux est de mettre en lumière un certains nombres de recommandations et actions dont la mise en œuvre par les parties prenantes permettra d'accélérer la transformation digitale de l'EFTP en Afrique.

Plus spécifiquement, cet Etat des lieux permettra de:

- Faire le point sur l'état de la transformation digitale de l'EFTP et du système de développement de compétences dans les pays Africains ;
- Mettre en lumière les bonnes pratiques qui méritent d'être partagées dans les autres pays ;
- Mettre en lumière les problématiques qui semblent communes à plusieurs pays ;
- Clarifier à travers l'analyse des bonnes pratiques les potentiels rôles et apports que pourraient jouer les entreprises nationales et multinationales exerçants dans le numérique et la digitale dans l'accélération de la transformation digitale de l'EFTP et des systèmes de développement de compétences dans les pays Africains ;
- Clarifier à travers l'analyse des bonnes pratiques les potentielles approches de collaboration entre partenaires aux développements (spécialement ceux aux niveau régional et continental) qui permettraient d'optimiser l'impact des appuis et accompagnements apportés aux pays ;
- Identifier les besoins prioritaires des pays qui nécessitent un accompagnement des partenaires notamment en matière d'accompagnement technique à la planification et gestion de cette transition ;
- Faire ressortir les recommandations pertinentes et opérationnelles à mettre en œuvre à court et moyen terme par les Etats pour (1) accélérer la transformation digitale de l'EFTP dans les pays mais et surtout (ii) pour faire de cette transformation inévitable un atout et une

opportunité pour une meilleure satisfaction de la demande économique et la demande sociale ;

- Formuler des recommandations pertinentes et opérationnelles à mettre en œuvre à court et moyen termes par les partenaires au développement impliqués sur la problématique afin de s'assurer d'une meilleure synergie et d'une meilleure cohérence dans les différents appuis apportés aux Etats suite à la Covid19.

3. Questions et thématiques abordées par l'étude

L'étude qui va permettre de construire cet état des lieux et dégager ces perspectives, cherchera à apporter des réponses à une série de questions telles que (non exhaustif) :

- (a) Comment la transformation digitale peut-elle être effective dans un contexte de lacunes persistantes en matière d'infrastructures dans l'EFTP tant au niveau institutionnel qu'au niveau des "écosystèmes" ?
- (b) Quels sont les préalables pour une véritable transformation digitale, réaliste et progressive, de l'EFTP dans les pays Africains ?
- (c) Quelles approches rentables et adaptées pour introduire/renforcer/accélérer la transformation digitale de l'ensemble de l'écosystème de développement de compétences ?

L'état des lieux s'attachera ainsi à analyser deux grands aspects: d'un côté, la gouvernance et le fonctionnement du dispositif sous l'angle de la transformation digitale et, de l'autre, le niveau d'intégration des technologies digitales dans l'offre de formation en lien avec le marché du travail.

Pour les aspects de gouvernance et fonctionnement, l'étude analysera en particulier ces aspects (liste non-exhaustive) :

- les politiques et stratégie de digitalisation et de développement de compétences et EFTP, y compris les éléments liés au cadre institutionnel existant
- les mécanismes d'implication du secteur privé, en particulier les acteurs du digital
- les investissements existant dans la digitalisation de la formation et, plus en général, dans la digitalisation des activités productives
- le niveau d'implantation dans le pays d'une culture digitale, et dans l'administration publique et dans le secteur privé et informel

Cela permettra de mieux comprendre le contexte institutionnel et opérationnel autour de la digitalisation de l'EFTP dans le pays.

Pour le rôle de la digitalisation dans l'offre de formation et dans les liens des dispositifs d'EFTP et de développement des compétences avec le marché du travail, le regard portera notamment sur:

- la digitalisation des filières de formation et leur orientation aux compétences digitales et dans les secteurs TIC et dans les autres filières
- le niveau de digitalisation des moyens d'enseignement (plateformes en ligne, intelligence artificielle, simulateurs, réalité virtuelle et augmentée, blockchain, gamification) y compris des moyens d'évaluation
- l'existence dans le dispositif de développement de compétences de types de formation plus souples (micro-modules) et des ressources de formation digitale dans le secteur formel, informel et non-formel dans une logique d'apprentissage tout au long de la vie

- les compétences digitales des formateurs : état de lieu et besoins actuels, intégration dans les plans de formation initiale et continue et dans les plans de carrière
- l'infrastructure digitale à disposition de l'EFTP : connectivité au sein des centres de formation et possibilité de connectivité pour formateurs et apprenants
- le niveau de digitalisation des services d'observation et de veille de l'emploi et de la formation
le niveau de digitalisation des services d'emploi et insertion professionnelle
- le système d'orientation scolaire et professionnelle
- la place des compétences digitales dans les cadres de certifications

Chacun des champs listés ci-dessus pour les deux grands axes de concentration fera l'objet d'un état de lieu et d'une analyse des points forts et points faibles et d'une série de pistes futures d'action et recommandations pour une plus forte digitalisation

Cela permettra d'identifier les grandes tendances, les opportunités pour une plus grande digitalisation et également certains freins à lever. Ce sera aussi l'occasion de mettre en exergue les bonnes pratiques ainsi que les meilleures orientations de politiques éducatives qui favorisent une véritable transformation digitale.